

Paris, le 15 février 2015

Objet : Consultation des professionnels du transport sanitaire

Bonjour à tous,

Parce qu'il en va de l'intérêt du patient, du contribuable et de nos entreprises, nous avons décidé lors du dernier Congrès de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances, de l'organisation d'une large consultation.

Celle-ci s'adresse à l'ensemble des entreprises de transport sanitaire, membres et non membres de la CNSA, afin de décider de la suite et des formes à donner au mouvement engagé afin de défendre l'avenir de notre profession et rappeler sa fonction génératrice d'économies et son rôle indispensable dans la chaîne de soins.

Voici donc [le questionnaire](#) auquel vous pouvez répondre jusqu'au 28 février 2016.

Merci pour votre participation à cette consultation. Nous vous tiendrons informés des résultats de cette enquête et des suites qui y seront données en termes de mobilisation.

Ensemble, nous pouvons défendre notre profession !

Bien sincèrement,

Bernard BOCCARD
Président de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances